



## Annexe au préavis Municipal no 23 – Rapport du Budget 2019

Dans ce rapport, les dépenses uniquement importantes par rapport aux comptes 2017 et au budget 2018 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

### 1. Administration générale

Conseil général & Municipalité : à part l'application courante de leurs services, aucune dépense particulièrement importante n'est prévue.

Administration :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est attendue. Voici pour mémoire quelques charges pour ce poste :

Frs 120'000.--	Réajustements annuels des salaires de tous les employés communaux et concierges.
Frs 42'000.--	Charges sociales & assurances & caisse de pension de tous les employés administratifs et concierges, ainsi que pour le personnel de l'UAPE (unité accueil pour écoliers).
Frs 17'500.--	Frais informatique : diverses maintenances & interventions, achat d'un beamer.
Frs 37'500.--	Honoraires : fiduciaire + archiviste + mises à l'enquête publique.
Frs 41'050.--	Participation au déficit des transports publics selon décompte du Canton.
Frs 50'700.--	<b>Revenus</b> - Répartition salaires des employés & concierges communaux dans les différents dicastères (bâtiments-eau-épuration-déchetterie).

### 2. Finances

Impôts :

Suite aux données du Canton, les rentrées d'impôts sont annoncées pour Frs 1'263'900.--; une augmentation d'environ Frs 17'870.-- par rapport aux comptes 2017. Pour 2019, l'effet de la RIE III, perte d'impôts sur les entreprises, est compensé par une rétribution du canton.

Finances :

Le calcul des intérêts des dettes à moyen et long terme s'articule comme suit :

Frs 58'890.--	Pour les dettes existantes. Une grande partie du montant est ressorti pour être réparti dans les différents dicastères touchés par les dettes (bâtiment communal « ancien congélateur » - routes - épuration - eau potable - rénovation grande salle).
Frs 319'400.--	Alimentation pour la péréquation avec les effets de la RIE III est chiffrée ainsi par le canton. Il sera prudent d'observer les effets de la RIE III lors des prochaines années et peut-être qu'une réflexion de revoir notre prochain taux de l'arrêté d'imposition s'imposera.
Frs 200'000.--	Une attribution aux fonds de réserve « péréquation » est budgétée pour le bouclage de la péréquation 2019, (le retour de la péréquation pour les travaux du Pont du Mujon & de l'îlot central nous a déjà été versé en 2018) prévoir un remboursement au canton selon les analyses.
Frs 578'900.--	<b>Revenus</b> - Produit retour des fonds de la péréquation et des routes par le canton.

### 3. Domaines et bâtiments

Terrains :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est prévue. Toutefois le PGA n'est pas terminé.

- Frs 20'000.-- Honoraires : des frais sont encore attendus afin de régler un recours pour le PGA.  
Frs 30'000.-- Entretien des collecteurs : Changement d'un collecteur au « Champ Renard » et divers imprévus

#### Forêts :

A part les charges courantes, aucune dépense particulièrement importante n'est prévue.

- Frs 19'400.-- Exploitation des forêts : le nettoyage des lisières, des haies & divers soins cultureux sont entièrement gérés en collaboration avec le triage forestier. Une coupe de bois à la Seraule est projetée.  
Frs 10'000.-- Refuge : équipements & aménagements de l'intérieur & de l'extérieur sont souhaités.  
Frs 15'000.-- **Revenus** – Produit de la vente de bois sur la coupe à la Seraule.

#### Grande salle, bâtiment communal « ancien congélateur », bâtiment communal, collège, église, stand de tir et autres bâtiments :

- Frs 273'650.-- Grande salle: en plus des charges courantes, un amortissement extraordinaire de Frs 200'000.-- est budgété suite aux travaux de rénovation. De plus, l'équipement d'un « Lounge Bar » sera réalisé. Cet amortissement & cet équipement seront compensés par un prélèvement sur fonds de réserve « travaux futurs ». Un intérêt pour la nouvelle dette bancaire s'élève à Frs 13'650.--. Le revenu des locations se monte à Frs 10'000.-- pour ½ année en vue d'une augmentation de son utilisation.  
Frs 61'200.-- Bâtiment communal « ancien congélateur »: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité + amortissement annuel + intérêts de la dette bancaire. Le revenu des locations se monte à Frs 57'000.--.  
Frs 52'450.-- Collège : en plus des charges courantes, une étude de projet de rénovation de l'intérieur du collège ainsi qu'un rafraîchissement des locaux sont envisagés suite à la fermeture de nos classes d'école à la rentrée scolaire 2019-2020 pour Frs 35'000.--. Le revenu des locations se monte à Frs 21'500.-- en tenant compte d'une entrée du loyer pour les classes que pour ½ année.  
Frs 42'550.-- Eglise: en plus des charges courantes, le changement de la commande de volée des cloches est envisagé pour un total de Frs 20'000.--. Un prélèvement sur fonds de réserve « travaux futurs » compensera ces travaux.  
Frs 31'800.-- Bâtiment communal: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité. Le revenu des locations se monte à Frs 101'600.--.  
Frs 5'730.-- Stand de tir : en plus des charges courantes, une rénovation du toit et de la porte d'entrée est envisagée pour Frs 5'000.--.

Dans les autres bâtiments, à part les charges courantes, aucune dépense importante n'est prévue.

*Au niveau des investissements, la rénovation de la grande salle est budgétée à Frs 910'000.-- suite au préavis municipal du 11 juin 2018.*

## **4. Travaux**

### Routes et chemins :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est générée. Toutefois les entretiens suivants sont à faire :

- Frs 15'000.-- Achat d'une lame à neige et d'une saleuse.  
Frs 37'000.-- Entretien routes & chemins & signalisations routières: diverses réparations (nids de poules), curage des sacs et des canalisations, réfection des marquages routiers, nettoyages & entretiens décorations des espaces verts.  
Frs 20'000.-- Entretien éclairage public : contrat maintenance des luminaires & divers imprévus.

### Parc, promenades, cimetières :

- Frs 10'000.-- Achat de matériel : bancs et une table au petit parc.  
Frs 43'000.-- Frais d'entretien courant (tontes, nettoyages & élagage d'arbres) + réparation du portail au petit parc.

### Ordures ménagères et déchetterie :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée. Les frais les plus importants se détachent comme suit :

- Frs 44'000.-- Frais d'élimination des ordures.  
Frs 61'200.-- **Revenus** – la taxe annuelle et la ristourne sur la taxe aux sacs couvrent le poste ordures ménagères à environ 94.50 %.

### Réseau d'égouts et d'épuration :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 170'360.-- contre un total des revenus de Frs 161'000.--. Le revenu des taxes couvre ce poste à environ 94.50 %. Un prélèvement sur fonds de réserve « eaux usées » de Frs 9'300.-- est prévu pour couvrir le solde de ce dicastère afin de l'équilibrer. A part les charges courantes, les frais les plus importants se détachent comme suit :

- Frs 30'000.-- Frais d'entretien des canalisations : mise en conformité éventuelle des conduites et des branchements suite aux contrôles prévus par caméra & par fumée.  
Frs 12'850.-- Honoraires du bureau technique pour le contrôle des raccordements PGEE et frais des passages caméra & fumée.

### Réseau des eaux claires :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 32'230.-- contre un total des revenus de Frs 32'200.--. Le revenu des taxes couvre largement ce poste. A part les charges courantes, une attribution au fonds de réserve « eaux claires » est budgétée pour Frs 2'300.--.

## **5. Instruction publique et cultes**

### Enseignement primaire

- Frs 105'000.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale (moyenne des 3 dernières années)

### Enseignement secondaire

- Frs 154'000.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale (moyenne des 3 dernières années)

Orientation professionnelle & Temples et cultes : charges habituelles, rien à signaler.

## **6. Police**

### Corps de police :

- Frs 52'720.-- Participation aux charges de la réforme policière & au rattachement au PNV (Police du Nord Vaudois).

Contrôle des habitants & Police sanitaire : charges usuelles, rien à signaler.

Défense incendie & protection civile: charges usuelles, rien à signaler.

La participation à l'association intercommunale des pompiers SDIS Régional Nord Vaudois s'élève à Frs 25'100.-- (Frs 40.16 par habitant).

La participation à la protection civile se chiffre à Frs 10'950.-- (estimation à Frs 17.50 par habitant)

## **7. Sécurité sociale**

Frs 22'000.-- RéAgy & FAJE (Accueil de jour des enfants).

Frs 20'630.-- ARAS (Centre social régional).

Frs 62'800.-- La participation à l'unité d'accueil pour écoliers UAPE est en place. ½ année est gérée par les communes membres et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019, par les écoles d'Yverdon. Le coût se monte à environ Frs 2'100.-- par enfant par an.

Frs 265'000.-- Facture sociale du canton.

Frs 60'650.-- AVASAD (Aide & soins à domicile).

Frs 32'000.-- **Revenus** – UAPE - participation des parents et des communes membres de l'UAPE pour ½ année.

## **8. Service des eaux**

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 181'950.-- avec un total de revenus à Frs 142'300.--. Le revenu des taxes couvre ce poste à environ 78.20 %. Un prélèvement sur le fonds de réserve « eau potable » de Frs 39'400.-- est prévu pour couvrir la perte de ce dicastère afin de l'équilibrer. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée. La fourniture de l'eau par la SAGENORD est calculée sur une estimation de consommation annuelle de 64'800 m<sup>3</sup> à Frs 1,60/m<sup>3</sup>.

Frs 103'700.-- Frais de consommation de la Sagenord

Frs 20'000.-- Divers entretiens imprévus du réseau (canalisations, réservoir, pompes, etc...) & contrat de maintenance de toutes nos installations.

**Ce budget se solde par un excédent de charges de Frs 89'030.--**



COMMUNE DE METHOD  
BUDGET 2019 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DIRECTION	SECTIONS	Budget	Budget	Comptes	Budget	Budget	Comptes
		Charges 2019	Charges 2018	Charges 2017	Produits 2019	Produits 2018	Produits 2017
Administration générale		436 700	435 250	417 739.80	72 600	71 600	84 942.55
	10 Autorités	95 000	92 000	91 905.30	13 000	12 000	11 000.00
	11 Administration	335 750	337 400	320 615.50	59 600	59 600	73 942.55
	15 Affaires culturelles	5 950	5 850	5 219.00			
Finances		584 590	390 140	435 352.04	1 904 000	1 752 500	1 661 294.16
	21 Impôts	21 000	21 500	51 052.22	1 263 900	1 297 700	1 246 023.66
	22 Service financier	563 590	368 640	359 299.82	640 100	454 800	415 270.50
	23 Amortissement & réserve			25 000.00			
Domaines et bâtiments		567 430	330 350	220 073.90	545 150	317 450	303 252.40
	31 Terrains	63 500	43 100	18 547.30	87 500	80 900	80 910.15
	32 Forêts	36 350	27 930	18 874.30	15 500	16 200	11 543.00
	35 Bâtiments	467 580	259 320	182 652.30	442 150	220 350	210 799.25
Travaux		541 660	535 130	1 000 134.81	268 700	264 780	797 207.20
	43 Routes	209 870	215 920	642 650.05		1 400	476 153.30
	44 Parcs, cimetière	58 500	45 300	47 731.55	3 000	13 600	12 842.50
	45 Ordures, déchets	70 700	67 300	116 244.45	63 200	61 000	114 821.90
	46 Rés. égouts et épur.	202 590	206 610	193 508.76	202 500	188 780	193 389.50
Instruction publique et cultes		263 000	256 000	274 699.50	1 000	1 200	701.25
	51 Enseign. primaire	105 000	100 000	121 221.65			
	52 Enseign. secondaire	154 000	152 000	152 519.25			
	54 Off. orient. profess.	1 000	1 000	874.30			
	58 Temples et cultes	3 000	3 000	84.30	1 000	1 200	701.25
Police		96 270	97 120	100 798.85	8 500	6 500	35 490.20
	61 Corps de police	52 720	55 800	57 383.00			1 786.00
	62 Contrôle des habitants	2 300	2 300	2 347.45	4 800	4 800	4 980.00
	63 Police sanitaire	4 200	2 700	4 118.65	3 700	1 700	4 122.00
	64 Service des inhumations			514.70			
	65 Défense c/incendie	26 100	25 600	25 530.40			24 554.20
	66 Protection civile	10 950	10 720	10 904.65			48.00
Sécurité sociale		431 080	505 570	452 474.13	32 000	55 900	78 506.05
	71 Service social	105 430	105 920	81 192.13	32 000	55 900	34 492.05
	72 Prévoyance sociale	325 650	399 650	371 282.00			44 014.00
Services industriels		181 950	186 360	201 532.50	181 700	151 650	201 499.65
	81 Service des eaux	181 950	186 360	201 532.50	181 700	151 650	201 499.65
Total des charges et revenus		3 102 680	2 735 920	3 102 805.53	3 013 650	2 621 580	3 162 893.46
Excédent de (produits) ou de charges					89 030.00	114 340.00	(60 087.93)
Totaux		3 102 680	2 735 920	3 102 805.53	3 102 680	2 735 920	3 102 805.53

